

Emploi : et si on tentait la créativité ?



Le Soir Bruxelles - 25 jan. 2019
Page 1

Partager le travail ! L'étude menée par l'ULB ne doit pas être accueillie par un haussement d'épaules. Certes, elle ne constitue pas la panacée face à un chômage structurel alarmant. Mais elle alimente un débat politique et offre une perspective à des demandeurs d'emploi peu qualifiés qui, quand la numérisation aura modifié notre économie, disposeront de moins de chances encore de décrocher un boulot.

Face au chômage des moins qualifiés, bien des recettes ont été testées. A commencer par la réduction linéaire des cotisations sociales. Avec des résultats insuffisants. Alors, pourquoi ne pas tenter l'expérience d'une réduction ciblée du temps de travail avec formation des travailleurs et embauches compensatoires ? La mesure offrirait enfin des perspectives à une catégorie de gens dont l'horizon semble irrémédiablement bouché.

Le marché du travail semble à un tournant. Les employeurs continuent de défendre la compétitivité, ce qui est leur rôle, tandis que montent de la société civile de nouvelles aspirations relayées par les syndicats : un meilleur équilibre entre temps de travail et vie privée, le besoin de se former, une plus grande flexibilité dans la gestion de la carrière (chez les plus jeunes, notamment).

Dans le même temps, deux problématiques cruciales risquent de bouleverser l'économie : la numérisation et le défi climatique. Deux défis en termes de transition professionnelle, de formation, de conception des process de production et d'approvisionnement des entreprises en énergie et en matières premières. Imaginer que cela n'impactera pas l'emploi et l'organisation du travail relève, au mieux, de la naïveté, sinon de l'aveuglement.

Face à cela, recourir aux vieilles recettes sera insuffisant pour éviter le naufrage. Car une société ne pourra résister encore longtemps à la tension que lui fait subir un partage inégal du travail où certains prestent trop, parfois jusqu'au burn out, tandis que d'autres végètent dans l'espoir de décrocher un jour un poste qui modifiera leur trajectoire sociale.

L'heure est donc à l'imagination dans la mise en place de solutions variées et flexibles mais aussi de leurs financements. Dans ce tableau, la rupture du dialogue entre les partenaires sociaux n'augure évidemment rien de bon. Car la solution passera par une écoute mutuelle et la prise en compte du point de vue de son interlocuteur. Et pourquoi pas en envisageant, pour les peu qualifiés, cette belle utopie d'un travail partagé parce que raréfié. L'heure est grave. Il est temps d'oser la créativité.

Pascal Lorent

Copyright © 2019 Rossel & Cie. Tous droits réservés